

Bilan des activités

2008 : Une année bien remplie pour l'ÉQCMA!

Au cours de l'année 2008, l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA) et ses partenaires¹ ont complété 8 projets financés par le programme d'Initiative de biosécurité à la ferme (IBF), un programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada géré par le CDAQ. Des progrès importants ont ainsi été réalisés dans la préparation de l'industrie avicole québécoise face à la menace de l'influenza aviaire ou de toute autre maladie exotique. Voici un sommaire des projets complétés au cours de la dernière année.

Projet de simulation

Le projet le plus mobilisateur en temps et en ressources a été l'organisation et l'exécution d'une simulation de crise sanitaire. L'activité et le scénario de la simulation ont été soigneusement préparés par un comité de planification composée de :

Dr Jean-Pierre Vaillancourt, professeur titulaire à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;

Dre Sonja Laurendeau, vétérinaire en maladies animales exotiques et mesures d'urgence à l'ACIA;

Dre Anne Leboeuf, responsable pour les mesures d'urgence et la biosécurité au MAPAQ;
et

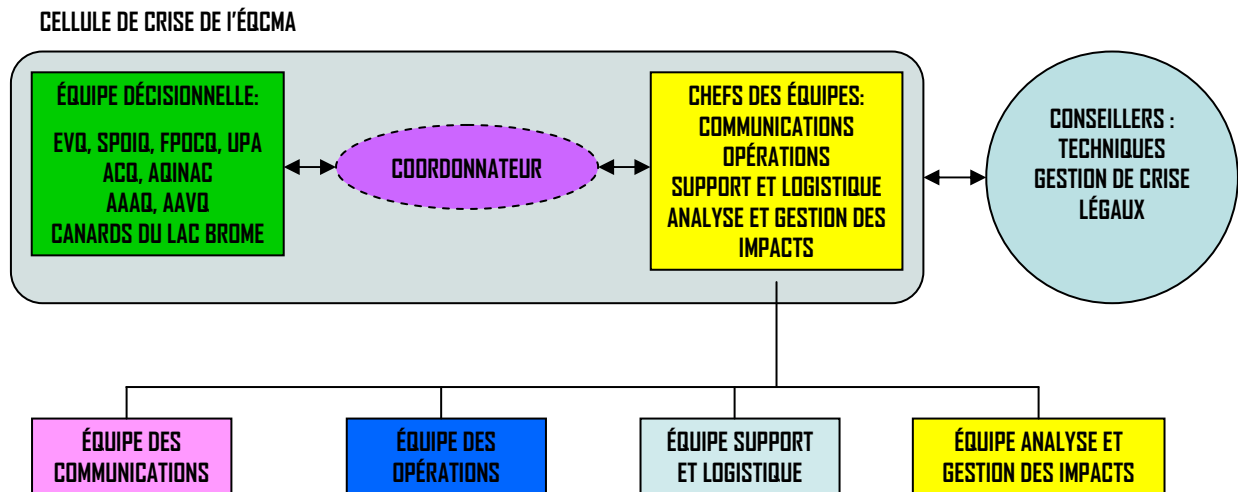
M. Martin Pelletier, agronome, chargé de projet de l'ÉQCMA.

Les trois objectifs de l'exercice étaient de:

- 1) Engager les partenaires de l'ÉQCMA et les instances gouvernementales concernées dans un scénario en situation réelle;
- 2) Tester la capacité d'intervention de l'ÉQCMA selon les procédures et protocoles actuels de son plan de mesures d'urgence; et
- 3) Valider l'harmonisation entre les interventions de l'industrie et celles des instances gouvernementales.

¹ L'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ), l'Association des acheteurs de volailles du Québec (AAVQ), l'Association des Couvoiriers du Québec (ACQ), l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC), Les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ), la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) et le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (SPOIQ).

Tenue les 5 et 6 juin, cette première simulation en situation réelle a impliqué deux fermes avicoles, une de dindons et l'autre de poules, dans la région agricole de la Beauce. Pour cette activité, l'ÉQCMA a mobilisé plus de 50 professionnels et producteurs impliqués dans les divers comités de l'ÉQCMA, incluant les présidents et directeurs généraux des associations membres qui forment l'Équipe décisionnelle. Plusieurs autres participants dans l'industrie et auprès du MAPAQ et de l'ACIA ont aussi été mis à contribution dans l'exécution de l'exercice.



La performance de l'ÉQCMA et ses équipes constituantes (voir diagramme ci-dessus) a été évaluée de deux façons. Premièrement, une équipe de quatre auditeurs externes qui a observé le déroulement de la simulation durant les deux jours, a soumis ses analyses et recommandations sur les moyens d'améliorer davantage les performances de l'ÉQCMA. Deuxièmement, les participants se sont livrés à un exercice d'autocritique à l'aide d'un questionnaire préparé par le Comité de planification. Ce matériel de rétroaction de même que les recommandations du MAPAQ, de l'ACIA et d'un représentant de la ferme index (c.-à-d. la ferme où la maladie fictive s'est déclarée) ont été présentés à près de 100 représentants de la filière avicole lors d'une journée post-mortem tenue le 12 septembre à Drummondville afin que les apprentissages de l'exercice soient partagés entre les acteurs de la filière et éventuellement intégrés au Plan de mesures d'urgence.

Ce projet a démontré tout le sérieux avec lequel les partenaires de l'industrie avicole québécoise considèrent les risques d'une incursion de grippe aviaire ou toute autre maladie avicole à déclaration obligatoire et se préparent diligemment à travailler ensemble à gérer efficacement une telle éventualité. L'exercice a aussi permis une meilleure compréhension des responsabilités respectives de l'industrie et des instances gouvernementales concernées et à assurer une meilleure collaboration entre eux.

Assistance aux producteurs

Au cours de la dernière année, l'ÉQCMA a poursuivi le service de sa ligne téléphonique d'urgence 1-88Volaille (1-888-652-4553) mis à la disponibilité de tous les producteurs du secteur avicole. Ce service vise à ce que l'ÉQCMA soit rapidement informée de tout cas suspect ou déclaré de maladie à déclaration obligatoire et puisse ainsi intervenir dans les plus brefs délais.

Afin d'intervenir rapidement sur les fermes en situation de crise, l'ÉQCMA a aussi amorcé la mise sur pied d'un Réseau d'assistants aux producteurs. À date, plus de 20 personnes ont été identifiées et formées pour intervenir rapidement sur une ferme et assister le producteur dans les premières actions à prendre en situation de crise (c.-à-d. mise en quarantaine, retraçage, contrôle du déplacement des personnes, véhicules et équipements, gestion des communications, etc.). Ce Réseau comprend des employés des trois associations de producteurs avicoles de même que de membres de l'AQINAC et de l'Association des couvoiriers du Québec. La personne désignée sur une ferme agirait aussi comme relais de l'ÉQCMA afin de lui transmettre toutes les informations nécessaires aux actions visant à limiter toute propagation de la maladie. Ce sont aussi les membres du Réseau d'assistants aux producteurs qui seraient chargé d'apporter une trousse d'urgence à la ferme en situation de crise. En 2009, l'ÉQCMA vise à ce que le Réseau soit formé de 30 à 40 personnes et que toutes aient reçu la formation à cet égard.

Trousses d'urgence

Afin d'assister le producteur au niveau des équipements nécessaires à la mise en isolement (quarantaine) de sa ferme et pour la protection individuelle des personnes pouvant être exposées à des oiseaux malades, l'ÉQCMA a aussi complété un projet rendant disponible plus de 30 trousse d'urgence. Ces trousse sont entreposées dans des bureaux régionaux de l'UPA à Longueuil, Joliette, Nicolet, Québec, St-Georges-de-Beauce et St-Hyacinthe. De plus, de ces achats d'équipements par l'ÉQCMA, un stock additionnel d'équipements est entreposé à Longueuil pour une intervention à plus grande échelle.

L'objectif des trousse est de fournir les équipements nécessaires pour une période de 24 à 48 heures. Ce délai permettra à l'ÉQCMA de planifier un approvisionnement plus volumineux de matériel si nécessaire. Cet approvisionnement plus important se fera en deux volets, un premier approvisionnement à partir du matériel entreposé à Longueuil et un deuxième en provenance de fournisseurs préidentifiés. En 2009, la liste des fournisseurs sera élargie et un système sera mis en place pour assurer la rotation des produits selon leur date d'expiration.

Contenu type d'une trousse d'urgence :

Équipements de protection individuelle

Gants en nitrile et gants de travail en coton
Combinaisons, bonnets et couvre-bottes jetables
Lunettes étanches et masques (respirateur contre les particules)

Autres équipements et produits

Matériel de mise en quarantaine (panneaux de signalisation, ruban de délimitation, balises, duct tape)
Équipements et produits de nettoyage et de désinfection pour les mains, les équipements et les véhicules
Sacs pour disposition des déchets
Instructions relatives aux mesures de biosécurité et autres activités en situation d'urgence

Sensibilisation et formation

L'ÉQCMA a aussi investi beaucoup d'efforts en 2008 pour informer et sensibiliser tous les intervenants de la filière avicole à son plan de mesures d'urgence et à la mise en œuvre de bonnes pratiques de biosécurité afin de minimiser la possibilité de l'introduction de maladies exotiques dans le cheptel avicole québécois. M. Martin Pelletier, chargé de projet pour l'ÉQCMA, a fait le point sur les activités de l'ÉQCMA auprès d'éleveurs de volailles, de producteurs d'œufs de consommation et de producteurs d'œufs d'incubation lors des réunions régionales d'information tenues par leurs associations dans diverses régions du Québec au cours des mois d'octobre et novembre.

L'ÉQCMA a mis sur pied à l'été 2008 un groupe de travail chargé de développer des protocoles de biosécurité courante et des protocoles en situation d'urgence. Les protocoles publiés en décembre visent trois clientèles cibles :

- les producteurs et leurs employés,
- les visiteurs pouvant entrer en contact avec les oiseaux à la ferme (p. ex. : vétérinaires, conseillers techniques, auditeurs, exterminateurs, etc.), et
- les véhicules de service (p. ex. : livreur de moulée, propane, litière, etc.).

Des procédures de nettoyage et de désinfection des véhicules en biosécurité courante et en situation d'urgence ont aussi été développées. Tous les protocoles seront distribués aux intervenants concernés de la filière avicole au cours de l'hiver 2009.

De plus, les propriétaires d'élevages de basse-cour ont aussi été rejoints au printemps 2008 avec du matériel de sensibilisation adapté à leur situation. Un dépliant et un aimantin, produit à 15 000 exemplaires et distribués dans plus de 300 points de chute auprès de partenaires de l'ÉQCMA directement en contact avec les propriétaires d'élevages de basse-cour, visaient à les informer des mesures de biosécurité à observer et des procédures de signalement à suivre en cas de maladies dans leurs troupeaux.

Structure permanente et activités prévues en 2009

Finalement, afin de poursuivre ces activités au-delà du financement accordé par le programme IBF, les partenaires de l'ÉQCMA ont convenu de lui donner une structure permanente en créant un organisme à but non lucratif qui sera fonctionnel dès avril 2009. L'ÉQCMA sera ainsi une première au Québec dans le secteur agricole et permettra de servir d'interlocuteur clé auprès des intervenants de l'industrie et des instances gouvernementales dans la prévention et le contrôle des maladies avicoles à déclaration obligatoire. Un plan d'action sera développé pour identifier les priorités d'action de la nouvelle organisation pour les 3 prochaines années. L'année 2009 sera prioritairement consacrée à la mise à jour du Plan de mesures d'urgence après que tous les projets du programme IBF seront complétés en mars. Les partenaires ont convenu de financer les activités de l'ÉQCMA mais poursuivent leurs efforts pour obtenir un soutien financier des deux paliers de gouvernement.

Les Éleveurs de volailles du Québec ont géré cinq des huit projets complétés en 2008 dans le cadre du programme Initiative de biosécurité à la ferme (IBF). Trois des projets de formation en biosécurité ont été gérés par l'AQINAC, l'Association des couvoiriers du Québec et la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec. Rappelons que le programme subventionné par Agriculture et Agroalimentaire Canada a investi un total de 600 000 \$ pour aider le secteur avicole québécois à mettre en place des projets visant à mieux se préparer à faire face à une éventuelle crise sanitaire et à optimiser la biosécurité à la ferme. Ce financement sera épuisé en mars 2009 avec la mise sur pied de la structure permanente de l'ÉQCMA.



Mars 2009